

Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-Erstein

Canton d'Erstein

Commune de Bolsenheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du jeudi 21 mars 2019 à 19h30

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 10 Conseillers présents : 7

Absents excusés : Mme Sandrine TESORO, MM. Patrick HILBOLD et M. Jérôme LAWI

Sujet de la délibération : regroupement pédagogique intercommunal – transport scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre du transport scolaire, un groupement de commande a été constitué avec la Communauté de Communes du Pays d'Erstein et la Ville d'Erstein, permettant d'obtenir des tarifs avantageux pour le transport du RPI entre Bolsenheim et Uttenheim. La Société TRANSARC a été retenue pour assurer l'ensemble des navettes au tarif de 99 € TTC par jour pour les trajets quotidiens du lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il rappelle que c'est la Région Grand-Est qui est l'autorité organisatrice des transports en place du Département, mais que les modalités de subventionnement restent identiques. A cet effet, il convient de signer une convention.

Le Conseil Municipal,

Décide, à l'unanimité :

Pour :	7
Abstentions :	0
Contre :	0

- De donner son accord pour la prise en charge de 50 % du coût total, les 50 % restant étant à la charge de la Commune de Uttenheim,
- De mettre en place un règlement de transport signé par chaque Maire, le transporteur, la directrice d'école, les accompagnatrices, et remis contre décharge à chaque famille à la rentrée scolaire,
- D'autoriser le Maire à signer la convention de délégation d'organisation avec la Région Grand Est qui prend en charge le coût du trajet quotidien à hauteur de 50 %.

Transmis à la sous-préfecture et publié le 22/03/2019

Le Maire, François RIEHL